

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑪ Numéro de dépôt: **88400490.4**

⑤① Int. Cl.⁴: **A 45 C 3/00**
A 45 C 7/00

⑫ Date de dépôt: **02.03.88**

③① Priorité: **04.03.87 FR 8703202**

④③ Date de publication de la demande:
07.09.88 Bulletin 88/36

⑧④ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE

⑦① Demandeur: **de Tournemire, Michèle**
Moulin de Varenne
Thorigne d'Anjou Maine et Loire (FR)

⑦② Inventeur: **de Tournemire, Michèle**
Moulin de Varenne
Thorigne d'Anjou Maine et Loire (FR)

⑦④ Mandataire: **Cabinet Pierre HERRBURGER**
115, Boulevard Haussmann
F-75008 Paris (FR)

⑤④ **Perfectionnement apporté aux articles de bagagerie pour le rangement et le transport d'articles quelconques en particulier à usage domestique de voyage ou scolaire.**

⑤⑦ a) bagage à main pour le transport d'articles à usage personnel (vêtements ou accessoires) ou scolaires (cartable) ;

b) caractérisé en ce qu'il est constitué d'une part, d'un support repliable, d'autre part, de poches indépendantes, des moyens étant prévus sur le support et sur les poches pour assurer la fixation amovible des poches sur le support, ce support constituant, lorsqu'il est replié, l'enveloppe extérieure du bagage.

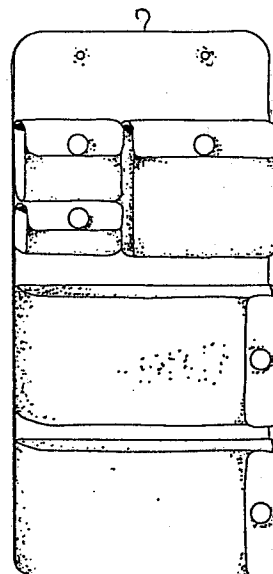


FIG. 3

Description

"Perfectionnement apporté aux articles de bagagerie, pour le rangement et le transport d'articles quelconques en particulier à usage domestique de voyage, ou scolaire".-

On connaît déjà des bagages à main repliables, avec poches, (cartables).

Ces articles ne sont pas modulables, leur usage est donc limité exclusivement en tant que bagages à main (sport, shopping, école).

La présente invention concerne un article de bagagerie d'un nouveau type qui peut à la fois constituer un sac de transport, mais aussi un présentoir suspendable par un crochet, ou sans crochet, permettant d'avoir un accès direct aux poches.

Un autre but est de réaliser un article de bagagerie du genre en question, dont les poches sont fixées de façon amovible, au support, de manière à permettre la réalisation de combinaisons modulables en fonction des différents types d'objets que l'on souhaite présenter ou transporter, ou de permettre également de déplacer les poches avec leur contenu (trousse de toilette, par exemple).

Ce bagage se caractérise en ce qu'il est constitué, d'une part d'un support susceptible de constituer à l'état plié l'enveloppe extérieure du bagage, et à l'état déplié, un support-plan pour donner un accès direct aux différentes poches, pour les articles à transporter.

Suivant une caractéristique les moyens de liaison amovibles entre les poches et le support sont constitués de préférence par des bandes d'accrochage à fonction mécanique.

Suivant une forme de réalisation, les moyens d'accrochage sont constitués par des attaches rigides du genre bouton-pression.

Conformément à l'invention le bagage est essentiellement constitué comme l'indique les dessins joints dans lesquels :

la figure 1 montre le sac posé horizontalement ;

- la figure 2 montre le sac posé latéralement ;
- la figure 3 montre le sac plié.

La figure 1 fait apparaître la poignée de portage.

La figure 2 fait apparaître la sangle de portage.

La figure 3 montre les poches de dimensions différentes, dont certaines peuvent avoir un accès soit horizontal, soit vertical. Cette figure 3 montre également le crochet de suspension éventuel.

La nature du support ou des poches peut être suivant la demande, soit en cuir, tissus enduits ou non, ou toutes matières animales, synthétiques ou végétales idoines.

Les poches sont à fermeture à bouton, bouton-pression, ou fermeture à glissière ou à crémaillère.

ble, d'autre part, de poches indépendantes, des moyens étant prévus sur le support et sur les poches pour assurer la fixation amovible des poches sur le support, ce support constituant, lorsqu'il est replié, l'enveloppe extérieure du bagage.

2°) Bagage conforme à la revendication 1, caractérisé en ce que les moyens de fixation amovibles sont disposés, sous forme de modules, sur le support et sur les poches pour autoriser diverses combinaisons de poches, différentes ou non, sur le support.

3°) Bagage conforme à l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les moyens de fixation amovibles sont constitués par des bandes à autofixation mécanique par pression.

4°) Bagage conforme à l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les moyens de fixation amovibles sont constitués par des boutons-pression.

Revendications

1°) Bagage à main pour le transport d'articles à usage personnel (vêtements ou accessoires) ou scolaires (cartable), caractérisé en ce qu'il est constitué, d'une part, d'un support replia-

0281478

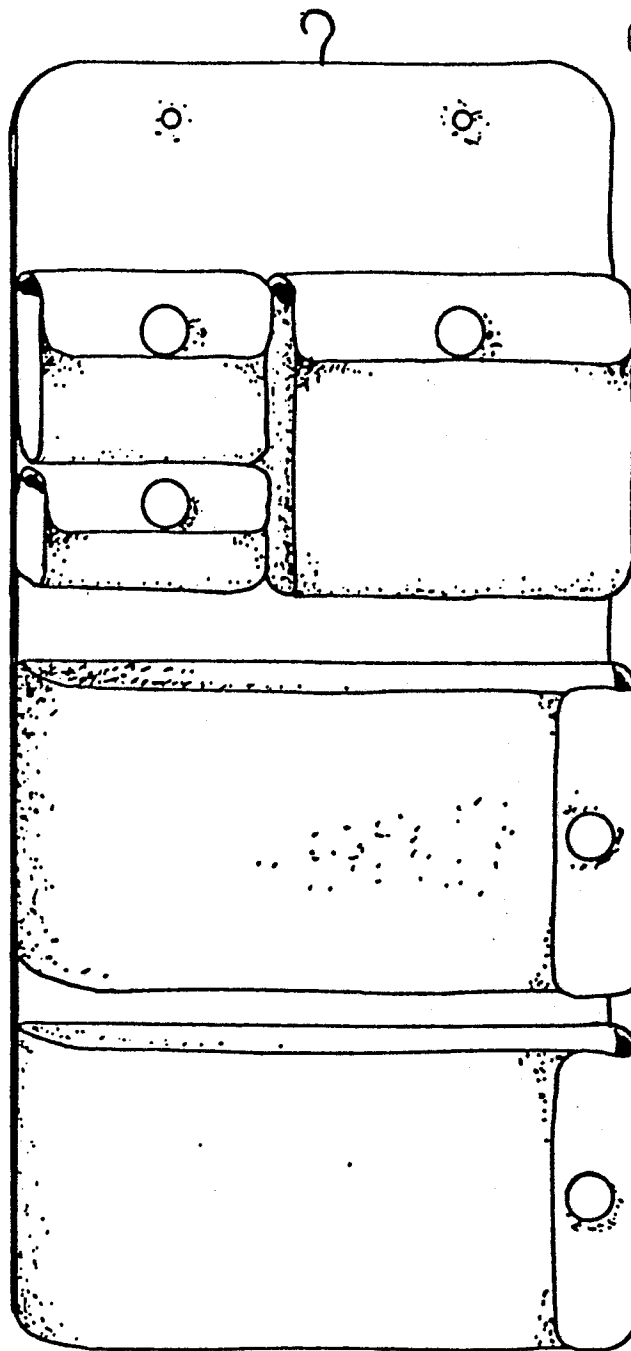


FIG. 3

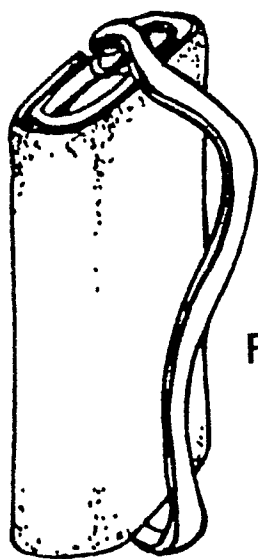


FIG. 2

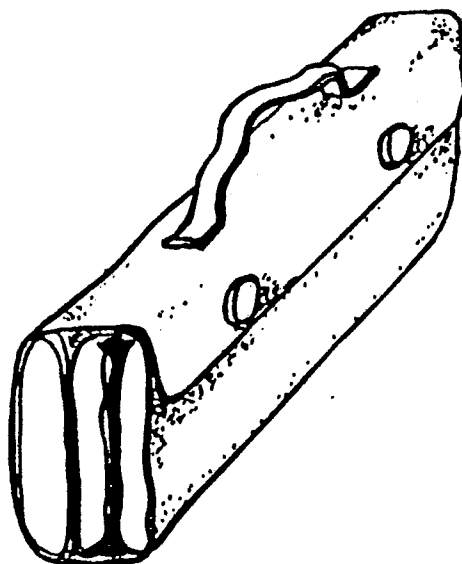


FIG. 1